

TECH-RTS

Aéropôle sud lorraine
121 rue de lorraine
88500 JUVAINCOURT

SIRET 533275624 00013

APE/NAF 2561Z

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/08/19 au 31/08/19
Paiement le 31/08/19 par Virement

Conv. coll. Convention collective des industries métallurgiques, électriques, électroniques des VOSGES

N° Séc.Soc. 1000788160450 02 Matricule 389

Ancienneté 0 an(s) et 11 mois

Emploi OUVRIER POLYVALENT

Indice 1

Qualification

Niveau I

Département

Coef. 140

Catégorie OUVRIER

Horaire 151.6700

M BRIOIS BENJAMIN

101 rue de la mairie

88500 OFFROICOURT

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salariée	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire de base	151.67	10.03		1521.25	
Temps de pause	2.67	10.03		26.78	
Prime de nuit A	2.00	10.03	10.0000	2.01	
Heures supplémentaires 125%	1.00	10.03	125.0000	12.54	
Abs AT Traj. M.prof. OUV maint du 22 au 31/07/19	8.00	72.44			579.52
Maintien AT/Trajet OUV	8.00	72.44		579.52	
Absence congés payés OUV	9.00	72.44			651.96
Indemnité de congés payés				651.96	
Prime d'assiduité				25.00	
Prime exceptionnelle				100.00	
TOTAL BRUT				1687.58	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès				0.00	118.13
Complémentaire Santé				17.21	17.21
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES					
RETRAITE					
Sécurité Sociale plafonnée	1687.58			116.44	144.29
Sécurité Sociale déplafonnée	1687.58	1.0200		6.75	32.06
Complémentaire Tranche 1	3377.00	1.4220		48.02	58.69
FAMILLE	1687.58			0.00	53.50
ASSURANCE CHOMAGE					
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR					
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1687.58	6.9000		116.44	144.29
CSG/CRDS non déductibles de l'impôt sur le revenu	1687.58	0.4000		6.75	32.06
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu	1687.58	4.0100		67.67	101.42
EXONERATION DE COTISATIONS EMPLOYEUR					
Réduction de cotisations salariales sur heures supplémentaires	1687.58			0.00	58.22
	75.90			0.00	70.88
	1721.63	6.8000		117.07	49.93
	1721.63	2.9000		1.20	0.00
	12.32	9.7000		0.00	-361.73
	12.54	-11.3100	1.42		0.00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				422.87	348.46
Exonération fiscale sur HS/HC				12.54	

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

donc évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

Impôt sur le revenu								Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source										
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires			Net payé en euros
Période Année										Allègement des cotisations employeur
Compteurs	Pris	Restant	Acquis							Total versé par l'employeur
Congés										
Heures à récupérer										
Jours CET	0.00	0.00	0.00							
Dates de congés										
Du										
Au										
Du										
Au										
Du										
Au										

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

TECH-RTS

Aéropôle sud lorraine
121 rue de lorraine
88500 JUVAINCOURT

SIRET 533275624 00013

APE/NAF 2561Z

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/08/19 au 31/08/19
Paiement le 31/08/19 par Virement

Conv. coll. Convention collective des industries métallurgiques, électriques, électroniques des VOSGES

N° Séc.Soc. 1000788160450 02 Matricole 389

Ancienneté 0 an(s) et 11 mois

Emploi OUVRIER POLYVALENT Indice 1

Qualification Niveau I

Département Coef. 140

Catégorie OUVRIER Horaire 151.6700

M BRIOIS BENJAMIN

101 rue de la mairie

88500 OFFROICOURT

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié		Part employeur
				Gain	Retenue	
Réintégration frais de santé Panier	7.00	58.69 4.00	100.0000	58.69 28.00		

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU

1292.71

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie

23.89

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						1361.99	0.00	0.00
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	1687.58	422.87	348.46	0.00	1361.99	33.67	3.00	1292.71
Année	13690.95	3402.53	3034.08	0.00	10874.07	1050.50	78.99	Allègement des cotisations employeur 493.36
Compteurs						Dates de congés		
Congés		9.0000	0.7400	6.2400		Du 05/08/19	Au 16/08/19	
Heures à récupérer		0.0000	0.0000	0.0000		Du	Au	
Jours CET		0.00	0.00	0.00		Du	Au	
Total versé par l'employeur								2036.04

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

© Sage